



Vente saucissons bio au profit de l'association sportive

publié le 20/03/2019

plaisir
Vente ouverte à tous les élèves ; du choix, de la qualité, du

Tous les élèves du collège peuvent participer à la vente de saucissons, licenciés UNSS ou pas !

Chaque mercredi, votre enfant participe volontairement aux activités sportives du district, du département ou de l'académie au sein de l'Association Sportive du collège Jean Monnet. Afin d'aider celle-ci financièrement, ses animateurs organisent une vente de saucissons bio (100 % français, boyau naturel, sans colorant, conservation 2 mois), dont l'ensemble des bénéfices ira à son financement (achat de maillots, déplacements divers en bus , ...). Pour cela, vous trouverez ci-dessous un bon de commande, que nous vous prions de pré-remplir en indiquant les saveurs et la quantité souhaitées. Vous pouvez imprimer ou photocopier autant de fois cette feuille que vous aurez d'acheteurs, ou alors centraliser sur cet imprimé toutes vos commandes (dans ce cas, à vous de noter sur une autre feuille tous vos acheteurs et le détail précis de leurs commandes).

Le règlement, en chèque de préférence, **à l'ordre de l'Association Sportive du collège Jean Monnet** (avec au dos le nom et la classe de votre enfant) ou en espèces (en faisant l'appoint) sera à joindre impérativement au bon de commande ci-dessous **avant le jeudi 9 mai 2019** au plus tard (rien ne sera débité avant la réception de la commande prévue fin mai 2019).

L'équipe organisatrice,
Michel Dubreuil, Michel Bonneau, Serge Reclus, Jean Deville

Document joint

 [Vente saucissons bio au profit de l'association sportive](#) (PDF de 214.5 ko)